



COMMUNE DE KERNASCLÉDEN

BULLETIN MUNICIPAL N° 69

- JANVIER 2026 -

Le Mot du Maire



Kernascléens, Kernascléennes,

L'année 2025 s'achève ainsi que le mandat électoral qui aura duré pratiquement 6 ans.

Ce mandat aura débuté pendant la période où le COVID sévissait partout dans le monde.

Puis la guerre en Ukraine a été déclarée avec la Russie, entraînant tout un tas de conséquences pour la France et surtout pour chacun d'entre nous, avec l'augmentation des produits de première nécessité.

Au niveau communal, nous subissons également ces augmentations avec malheureusement la baisse des dotations et des subventions de l'État qui a bien du mal à boucler son budget pour 2026.

Malgré tout, la commune a réussi à effectuer quelques opérations d'investissement.

Comme à l'accoutumé, l'équipe municipale et moi-même, vous invitons à notre dernière cérémonie des vœux le :

Vendredi 16 janvier 2026 à partir de 18 h 30 dans la salle municipale.

En attendant, l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une bonne année accompagnée d'une bonne santé.

Prenez soin de vous !

*Christophe CARARIC,
Maire de Kernascléden*



ÉTAT CIVIL

† DÉCÈS

Le 18 janvier 2025 à Plouay : Henriette LECUYER née LE PENSE (95 ans)
Le 15 mars 2025 à Kernascléden : Yvonne CARARIC (96 ans)
Le 15 mai 2025 à Lorient : Geneviève DESMARETS (60 ans)
Le 23 juillet 2025 à Kernascléden : Bernadette IHUEL née LE GAL (101 ans)
Le 1^{er} août 2025 à Lorient : Christian LE BOUTOILLER (63 ans)
Le 9 décembre 2025 à Quimperlé : Frédéric GUÉGAN (45 ans)
Le 11 décembre 2025 à Guémené-sur-Scorff : Jeannine LE BARTZ née LUCAS (79 ans)

♥ MARIAGE

Le 30 août 2025 : Claire SEIGLE et Joachim HUYGHES DESPOINTES
Le 27 septembre 2025 : Hanae DRESSE et Steven LE GALLES

✿ NAISSANCES

Le 20 mars 2025 à Lorient : Lina NKETCHE NZIA - LE CORRE

ELECTIONS MUNICIPALES

Les 15 et 22 mars 2026, vous allez vous rendre aux urnes pour élire les conseillers municipaux. Vous pouvez dès maintenant vérifier que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales. Si ce n'est pas le cas, vous devez effectuer cette démarche :

jusqu'au **mercredi 4 février 2026** inclus si vous vous inscrivez **en ligne** ;
jusqu'au **vendredi 6 février 2026** inclus si vous vous inscrivez **en mairie**.

Pour vous inscrire en ligne sur les listes électorales, connectez-vous sur le site service-public.gouv.fr. Vous pouvez aussi vous inscrire sur les listes électorales de votre commune **en vous rendant à la mairie**. Il faudra fournir un justificatif d'identité, un justificatif de domicile et un [formulaire cerfa n°12669](#) de demande d'inscription. Vous pouvez transmettre votre demande directement par courrier à la mairie.

Vous élirez le conseil municipal qui sera chargé durant 6 ans de régler « par ses délibérations les affaires de la commune ». Le conseil municipal (*composé des conseillers municipaux élus*) se réunira ensuite pour élire, en son sein, un maire et un ou plusieurs adjoints.

Suite à la loi du 21 mai 2025, les règles de l'élection municipale ont changé pour les communes de moins de 1 000 habitants. Désormais, le scrutin de liste paritaire (*applicable aux communes de 1000 habitants et plus*) s'applique à notre commune.

Concrètement, qu'est-ce que ça change pour vous lors du vote ?

Le vote se fera sur une ou plusieurs listes non modifiables de candidats : vous ne pourrez plus ni ajouter de noms, ni en enlever ou en rayer. Autrement dit : le « panachage » ne sera plus autorisé.

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL EN BREF

CONSEILS MUNICIPAUX DU DEUXIÈME SEMESTRE 2025

▣ TAUX D'IMPOSITION 2025 ⇔ Maintien des taux pour la 21^e année consécutive :

Taxe d'habitation	7,38 %
Taxe foncière sur le bâti	16,42 %
Taxe foncière sur le non bâti	29,63 %

INFORMATIONS MUNICIPALES

LES ÉVÉNEMENTS DE 2025

◎ TRAVAUX DE LA RUE DE LA GARE

Les travaux d'aménagement de la rue de la gare sont terminés. Ils ont permis la mise en place de réseaux pour les eaux pluviales, de pose de bordures de voirie ainsi que l'élargissement du carrefour.

◎ SPORTIF À L'HONNEUR

Cette année encore Tom Argentin a gagné deux titres majeurs de champion de France de canoë –kayak (*quadruple champion de France*). À ces deux médailles, il faut ajouter deux autres gagnées avec ses camarades.



◎ RANDO POURLETH

Cette année encore 75 randonneurs ont participé à la rando Pourleth le samedi 19 juillet. Un parcours de 9 kilomètres les a conduits le long du Scorff après une halte au château de Pont Calleck.



◎ GALA DE DANSE

Lauren TROMILIN propose tout au long de l'année scolaire des cours de danse qui s'adressent à différents publics : danse classique, zumba, modern jazz.

Pour mettre en valeur le travail de l'année, un gala a été organisé à la fin de l'année scolaire.



◎ LE PARDON DU 15 AOÛT

Le succès du pardon de Notre-Dame de Kernascléden ne se dément pas année après année. L'affluence et la ferveur étaient au rendez-vous. Les pèlerins ont suivi la procession en chantant des cantiques traditionnels et les bannières de plusieurs paroisses. À la suite, un repas sous chapiteau a été servi par l'association des Amis de Notre-Dame de Kernascléden

Pendant l'été des visites guidées de l'église sont organisées tous les mercredis.

Toutes les informations concernant la vie de la paroisse se trouvent à l'intérieur de l'église.



◎ FÊTES LOCALES

Les fêtes locales ont eu lieu les 6, 7 et 8 septembre.

Pendant les 3 jours, concours de boules bretonnes, de pétanque et de palets ont été organisés. Les coupes en bois réalisés par Alain Chany, Président du Comité des Fêtes, ont été remises aux différents gagnants.

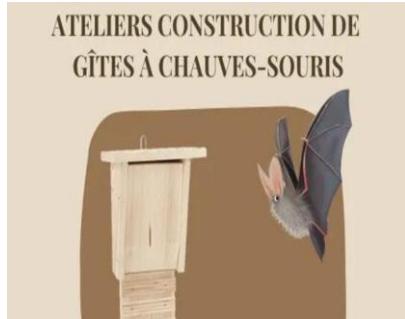
Le dimanche s'est déroulé le défilé de vieux tracteurs suivi du traditionnel repas de cochon grillé.



Le samedi a été l'occasion pour la commune de fêter ses 70 ans. Tous les habitants étaient invités au stade pour une photo souvenir. Le soir un feu d'artifice a été tiré.

◎ MAISON DE LA CHAUVE-SOURIS

La maison de la chauve-souris a proposé au cours de l'année, des visites guidées de l'écomusée, la construction de gîtes à chauve-souris ou encore jeu de piste, des nuits de la chauve-souris et animations pour les enfants.



⇒ **OUVERT (suivant la saison) les mardis, samedis et dimanches de 14 h à 18 h 30
Et les mercredis, jeudi et vendredis de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30**

Renseignements au 02.97.28.26.31 / mail : contact@amikiro.fr
1, place de l'Église 56540 Kernascléden

◎ REPAS ANNUEL DES PERSONNES ÂGÉES DE 70 ANS ET +

Le repas des anciens a eu lieu le 15 décembre à la salle communale. Le déjeuner a réuni une trentaine de personnes et l'ambiance était très chaleureuse. Au menu : médaillon de foie gras ; paupiette de veau accompagnée de pommes de terre, suivi d'une assiette de fromage et d'une assiette gourmande.

Les personnes n'ayant pu être présentes et l'ayant demandé, ont bénéficié d'un colis de Noël.



◎ LA CHORALE KAN AR GOUL (LE CHANT DE LA COLOMBRE)

La chorale paroissiale répète tous les vendredis à partir de 20 h 30 à l'église et anime chacune des messes dominicales sauf celles du premier dimanche du mois.

La chorale a montré ses talents le vendredi 19 décembre à l'occasion de la préparation des fêtes chrétiennes de Noël.



INFORMATIONS DIVERSES

◎ DIVAGATION DES ANIMAUX

Pour le mieux vivre en société et le respect de tous, il est rappelé que **la divagation des animaux est interdite**.

Le code Civil le rappelle en son article 1385 :

« Le propriétaire d'un animal domestique qu'il soit sous sa garde, égaré ou échappé est responsable du dommage que l'animal a causé (*morsures, accident de la circulation, attaque de gibiers ou d'autres animaux*) ».

Ainsi que l'article L211-23 du Code Rural qui définit l'état de divagation :

- **Pour les chiens** Il s'applique lorsque celui-ci est livré à lui-même et est soit :
 - ✓ hors de portée de voix de son maître ou de la personne qui en a la garde
 - ✓ à plus de 100 mètres de la personne qui en est responsable.
- **Pour les chats**
Il s'agit d'un chat non identifié qui se trouve à plus de 1 000 mètres de son domicile ou a plus de 200 mètres d'habitation.
- **Pour les autres animaux**
Sont considérés comme errants les animaux qui :
 - ✓ Ne sont pas sous la garde de quelqu'un à proximité immédiate ;
 - ✓ Qui se trouvent sur la voie publique ou sur un terrain appartenant à une tierce personne.

Merci à vous de faire preuve de civisme et de garder vos animaux dans votre propriété.

◎ AMÉNAGEMENT

Depuis cet été un bel ensemble de jeux pour enfants a été installé près du stade Paul Ihuel.



ASSOCIATIONS ET CLUBS

◎ AMICALE DES RETRAITÉS

L'assemblée générale de l'amicale des retraités aura lieu le vendredi 23 janvier 2026 dans la salle communale à 12h. Les inscriptions sont à faire pour le 12 janvier au 02 97 51 64 92 / louisalberte@orange.fr
Suite à ce repas la présidente arrête après 27 ans de bénévolat.

◎ COMITÉ DES FÊTES DE KERNASCLÉDEN

Au cours de l'année différents activités sont organisées : démonstration de vannerie ; troc et plantes, randonnée. Le comité organise les fêtes locales en septembre et un marché de Noël en décembre. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Renseignements auprès d'Alain CHANY au 06.04.44.82.44

◎ ASSOCIATION DES AMIS DE NOTRE-DAME DE KERNASCLÉDEN

L'Association des Amis de Notre-Dame de Kernascléden a été créée le 19 décembre 2023. L'association poursuite deux objectifs, d'une part le soutien de la paroisse Notre Dame de Kernascléden, d'autre part le développement local de la culture catholique et bretonne.

Aucune adhésion formelle n'est demandée pour rejoindre l'association, celle-ci est ouverte à tous, sans condition ni distinction, tout le monde peut participer librement à toute activité proposée. L'association n'est affiliée à aucune autre association.

Les activités proposées par l'association sont de plusieurs natures :

- ☞ Organisation du repas du 15 août, (*Pardon de Notre-Dame de Kernascléden*)
- ☞ Soutien des activités de la paroisse et de la chorale
- ☞ Projections de films chrétiens (*en partenariat avec SAJE*)
- ☞ Organisation de conférences

Contact : Rémi Seigle 06.35.71.45.95



Calendrier du 1 ^{er} semestre 2026	
Dimanche 8 mars à 15 h	Projection du film "Saint Philippe Néri" Amphithéâtre du pôle 3R
Vendredi 20 mars à 20 h	Veillée de prières de la miséricorde, animée par la chorale
Vendredi 22 mai à 20 h	Veillée mariale animée par la chorale
Vendredi 14 août à 20 h	Veillée mariale animée par la chorale
Samedi 15 août à 10 h 30	Pardon de Kernascléden
Décembre (<i>date non fixée pour le moment</i>)	Concert de Noël

◎ ÉCURIE LES 3 ALLURES

L'association propose des cours débutants et confirmés pour obstacle et dressage ; découverte du poney en promenade en main ; cours collectifs.

L'ambiance est familiale et conviviale où chevaux et cavaliers évoluent dans un cadre reposant et agréable, en pleine campagne.

L'écurie dispose d'infrastructures modernes et d'une cavalerie adaptée à la pratique de l'équitation toute l'année, dès 4 ans jusqu'au perfectionnement.

Inscription et renseignements : 07 89 61 42 36 / ecuries3allures@gmail.com



😊 SEA SHEPHERD RESCUE

L'association Sea Sphepherd Rescue, basée au 5 Manério à Kernascléden, est un centre de soins pour la faune sauvage, créé par Lamya Essemali, présidente de l'association Sea Shepherd France, en juillet 2023.

Enrique Petit est le responsable du site et soigneur animalier depuis l'ouverture.

Chaque jour, les soigneurs animaliers prennent en charge des mammifères et des oiseaux blessés, dénutris ou affaiblis. Cette année, près de 900 animaux ont déjà été accueillis au centre.

Tout au long de l'année, l'association bénéficie du soutien de bénévoles locaux et venus de toute la France, dont l'engagement est indispensable au bon fonctionnement du centre de soins. L'équipe travaille également en collaboration avec quatre vétérinaires dans le Morbihan.

Si vous rencontrez un animal sauvage en détresse, vous pouvez contacter le centre au 07.65.17.22.88.

Par ailleurs, si vous disposez de journaux ou de cartons, nous serons ravis de les récupérer. Ils ont utilisés quotidiennement pour le transport et le confort des animaux.

En vous remerciant par avance pour votre soutien.

L'équipe de Sea Shepherd Rescue.

ACTIVITÉS SPORTIVES DANS LA SALLE MUNICIPALE

😊 YOGA (*relaxation – respiration – mouvement*)

- ❖ **Tous les lundis de 19 h 15 à 20 h 15 (7 €)**
- ❖ **Tous les mardis de 14 h 30 à 16 h (8 €)**

Se munir d'un tapis et d'une serviette et de préférence, se vêtir de vêtements amples.

Renseignements auprès de Janette au 06.02.33.79.19



😊 COURS DE DANSE CLASSIQUE

- ❖ **Tous les samedis**

3 cours en fonction du niveau

- ❖ **Mardi de 18 h 15 à 19 h : Modern Jazz contemporain**

Renseignements et inscriptions auprès de Lauren – Professeur de Danse I.D.T.A. (*International Dance Teacher's Association*)
au 06.84.70.68.33 Lilytrom1@gmail.com



😊 COURS DE ZUMBA

- ❖ **Tous les mercredis de 19 h 15 à 20 h 05**

Renseignements et inscriptions auprès de Lauren – Professeur de Danse I.D.T.A. (*International Dance Teacher's Association*)
au 06.84.70.68.33 [lilytrom1@gmail.com](mailto:Lilytrom1@gmail.com)



😊 COURS DE ZUMBA GOLD

- ❖ **Tous les jeudis de 10 h à 11 h 15**

Retrouver le plaisir de l'activité physique entre ami(e)s et danser à votre rythme

Renseignements et inscriptions auprès de Lauren –
au 06.84.70.68.33 Lilytrom1@gmail.com



☺ A.S.C.K.L. KERNAS-LIGNOL

Mot du Président de l'association :

« Pour cette saison 2024-2025, notre équipe de foot évolue désormais en District 2 suite à notre première place acquise dans notre poule lors de la saison précédente. L'objectif de cette saison est d'obtenir notre maintien le plus rapidement possible dans cette division, malgré un départ un peu laborieux.

Notre équipe s'est renforcée avec quelques éléments provenant de clubs aux alentours ayant déjà joué aux divisions supérieures. Cette montée et ces divers recrutements ont été possibles grâce à Anthony, notre arbitre officiel, qui se déplace dans le département pour arbitrer des matchs.

Nous remercions tous nos Joueurs, Supporters, Arbitres et Mairies de nous soutenir cette saison afin que le club puisse perdurer.

Nous vous souhaitons une belle année 2026 ! »

Jordan PHILIPPE, Président de L'ASCKL.



☺ BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

HORAIRES	
Lundi	14 h 30 – 15 h 30
Mercredi	10 h 30 – 11 h 30
Samedi	10 h - 11 h
Inscription gratuite Renseignements en mairie ou à la bibliothèque aux heures d'ouverture	



Possibilité :

- de commander des livres (*sous réserve de leur disponibilité*) avec la médiathèque départementale avec le passage de la navette tous les mois
- de se faire livrer des livres à domicile par une personne bénévole de la bibliothèque.

La municipalité recherche des personnes bénévoles pour effectuer quelques heures à la bibliothèque.

INFORMATIONS PRATIQUES

◎ ÉPICERIE AMBULANTE DE VIRGINIE

L'épicerie ambulante de Virginie est présente à Kernascléden le mercredi après-midi

de 13 h à 14 h sur le parking de la rue du 7 juin 1955

Pour tous renseignements : 07 87 13 05 98.



◎ RESTAURANT-BAR LE CHARLY'S

Place de l'Église

Le Charly's est ouvert :

- du lundi au samedi midi
- le vendredi et samedi soir (*selon la saison*)
- le dimanche uniquement sur réservation de groupe(s)

Le restaurant vous propose :

- ☞ une formule buffet à 18 € (*sans boisson*)
le samedi midi sur réservation
- ☞ pour la salle restaurant : choix à l'ardoise, menu et suggestions du chef
- ☞ une formule traiteur – service adaptable à votre budget



Services :

- Dépôt de pain et viennoiseries sur commande

Réservation conseillée au 02.97.39.84.79

◎ MICROBRASSERIE

L'année 2025 est marquée par de belles réussites et rencontres tout au long de l'année ! Une médaille d'or au concours national de Paris pour notre ambrée, et une de bronze pour la bière de Noël.

Fêtes de la bière et festivals se sont enchaînés, nous donnant un peu plus de notoriété.

De nouvelles recettes ont vu le jour : la black IPA et la bière du jardin. Nous avons aussi refait de l'eau de vie de bière. Et nous vous réservons de nouvelles surprises pour 2026.

Vous pouvez retrouver nos bières à la boutique (*les jeudis et samedis après-midi*), ainsi que chez nos revendeurs !
Très belle année 2026 !

Contact : 06.38.04.38.66



◎ FOOD-TRUCK « LES FILLES D'À CÔTÉ »

Depuis 2022, le food-truck de Céline et Flavie est présent sur la place de l'église, tous les dimanches à partir de 17 h. Vous pouvez passer vos commandes de burgers et de pizzas au 06.67.52.08.99. Facebook : les filles d'à côté food-truck

Vous pouvez les trouver les autres jours :

Mercredi midi	Inguiniel
Mercredi soir	Meslan
Jeudi soir	Parking Maison de l'Andouille – Guémené-sur-Scorff
Vendredi midi	Espace Vert – Guémené-sur-Scorff
Vendredi soir	Marché – Ploërdut – exclusivement plat du soir
Samedi soir	Parking Maison de l'Andouille – Guémené-sur-Scorff
Dimanche soir	Parking Place de l'Église - Kernascléden



◎ DOMAINE DU SCORFF

Le Domaine du Scorff, situé au village de Canquisquélen est un lieu de vacances, de loisirs et de bien-être au Coeur de la Bretagne.

Un camping calme et convivial qui vous garantit un bon moment entre amis ou en famille !

Profitez de la piscine couverte et chauffée à 28 degrés d'avril à septembre.

Le Canquis'bar vous proposera :

Jeux divers et variés dans un bar avec des gens cool dans et dans une ambiance sympa

Loto apéro

Concours de fléchettes : visez la cible !



Renseignements auprès de Céline et Christophe au 02.97.28.27.06

◎ GÎTES DE KERMOËL

Domaine implanté sur plus de 2 hectares de verdure et d'authenticité avec calme et sérénité.

La location vous donne accès à différents espaces : piscine couverte et chauffée, salle de jeux, parc animalier...

Renseignements au 02.56.62.59.60 ou 06.10.74.03.94



⌚ UNE GESTION DIFFÉRENCIÉE POUR DAVANTAGE DE DIVERSITÉ !

La commune s'engage depuis plusieurs années dans une démarche de développement durable et évolue sa façon d'entretenir les espaces verts. Plutôt que de tout tondre et tailler de la même manière, nous adoptons la gestion différenciée.

Adapter la gestion de l'espace en fonction de sa localisation, de sa fréquentation et de ses besoins, plus naturels ici, plus horticoles par là... C'est tout l'objet de la gestion différenciée mise en place par la commune.

Davantage de végétalisations et de plantes vivaces, des fauches plus tardives, la nouvelle gestion des espaces verts est pensée pour favoriser la biodiversité et faciliter l'entretien des espaces communaux.

Quels bénéfices pour notre commune ?

- Préserver la biodiversité : herbes hautes, fleurs sauvages et arbustes offrent nourriture et abri aux insectes, oiseaux et petits mammifères.
- Améliorer le cadre de vie : des espaces verts plus variés, agréables à parcourir et à observer au fil des saisons.
- Optimiser les ressources communales : moins d'interventions répétées, pour un entretien raisonnable et efficace.

Et pourquoi pas vous ?

Votre commune montre l'exemple à suivre, alors encouragez-là !

- En réservant une zone d'herbes hautes dans votre jardin pour préserver la biodiversité
- En réduisant la hauteur de tonte dans votre jardin,
- En diversifiant les haies : Remplacer une haie de thuyas ou de lauriers par une haie champêtre (*noisetier, aubépine, prunellier, sureau, cornouiller...*). Ces arbustes nourrissent les oiseaux et créent des abris naturels.
- En choisissant des plantes qui nourrissent les pollinisateurs (*lavande, trèfle, marguerite, coquelicot...*) et privilégier les espèces locales, plus adaptées au sol et au climat.
- En pensant à l'eau de pluie : Installer une cuve de récupération d'eau pour arroser le jardin en période sèche. C'est économique et écologique.

Le jardin devient alors un petit refuge de biodiversité... et reste tout aussi agréable à vivre !

DATES A RETENIR

⌚ DON DU SANG & COLLECTES 2026

Donner son sang permet de vivre une véritable expérience de partage, un moment unique et citoyen, plein de sens.

Pour donner son sang, il faut être âgé de 18 à 70 ans et peser au moins 50 kg. Un homme peut donner 6 fois par an et une femme 4 fois. Pour un premier don, la carte d'identité est obligatoire.

L'association des donneurs de sang de Guéméné-sur-Scorff organise des collectes de sang 4 fois par an.

CALENDRIER DES COLLECTES DE SANG	
Lundi 2 mars	De 14 h 30 à 18 h 30
Mercredi 17 juin	De 14 h 30 à 18 h 30
Jeudi 3 septembre	De 14 h 30 à 18 h 30
Vendredi 11 décembre	De 12 h à 16 h
Salle polyvalente de Guéméné-sur-Scorff	

Rendez-vous obligatoire sur le site : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr



◎ CYCLISME ⇒ COURSES

PASSAGE SUR LA COMMUNE	
Organisation	Date et Horaires
<u>Course cycliste « La Melrandaise » :</u> 1 ^{ère} , 2 ^e , 3 ^e catégories et espoirs Départ et arrivée de Melrand : de 13 h 30 à 17 h	Samedi 28 février 2026 Passage sur notre commune <i>(en venant de Lignol) vers 14 h 50</i>
<u>Tours de Bretagne</u> Le Tour de Bretagne Cycliste est une course cycliste internationale qui regroupe les meilleurs jeunes mondiaux et qui vise à valoriser l'ensemble des territoires traversés. 	La course se déroule sur 7 jours du 25 avril au 1er mai 2026 Passage sur la commune prévu le mardi 28 avril 2026

◎ CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Depuis le mois de septembre 2019, la Croix-Rouge effectue, avec son camion réfrigéré situé à l'angle du bâtiment de la mairie, une distribution de denrées alimentaires et de produits sanitaires, **le 3^e vendredi du mois** à partir de 10 h 30.

DATES <i>(sauf mi-juillet à mi-août)</i>	PERMANENCES DES 2 VESTIBOUTIQUES
Tous les mercredis de 14 h à 16 h	Permanence à Le Faouët 1, bis rue de Quimper
Tous les lundis et jeudis de 14 h à 16 h	Permanence à Gourin 18, rue Brizeux

Renseignements 06.06.49.86.92 ou 06.33.13.83.37

Ul.pays-roimorvan@croix-rouge.fr

18, rue Brizeux 56110 Gourin



◎ FRANCE SERVICES ITINÉRANTE INTERCOMMUNALE DE ROI MORVAN COMMUNAUTÉ

Par le Conseil communautaire le 18 novembre 2018, la création d'une Maison de Services Au Public (MSAP) intercommunale itinérante sur Roi Morvan communauté a été approuvée afin de favoriser la proximité des services aux usagers en proposant des permanences dans les mairies en complémentarité de celle communale de Guémené-sur-Scorff. En 2020, les MSAP deviennent « France services ». Roi Morvan Communauté a obtenu la labellisation le 1^{er} septembre 2020 pour son projet itinérant intercommunal.

France Services a principalement pour missions :

- l'accueil, l'information et l'orientation du public
- l'accompagnement des usagers à l'utilisation des services en ligne et des opérateurs partenaires (*facilitation numérique*)
- l'accompagnement des usagers dans leurs démarches administratives (*facilitation administrative*)
- la mise en relation des usagers avec les opérateurs nationaux partenaires (*Pôle Emploi, CAF, CPAM, MSA, CARSAT, AGIRC ARCO, DGFIP, La Poste, ANT, ...*) et aussi avec les CMS qui proposent également un primo accueil
- l'identification des situations individuelles qui nécessitent d'être portées à la connaissance des opérateurs partenaires

L'organisation

Les permanences France Services sont proposées chaque semaine sur des lieux fixes dans les locaux de Roi Morvan Communauté à Gourin au 13, rue Jacques Rodallec, au 3^e étage (*ascenseur*) (*mardi et mercredi*) et à Le Faouët au 1, cour de la Mairie, rez-de-chaussée, lundi et vendredi.

Les permanences France Services sont également proposées en itinérance dans les 18 autres communes, à raison d'une demi-journée tous les 15 jours.



Planning prévisionnel

Horaires : 9 h à 12 h et 14 h à 16 h 30 (dernier rendez-vous pour finir à 17 h)

- Agent A - Solène SIMON, semaines **impaires**

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	Plouray	Gourin	Gourin	Non affecté	Ploërdut
Après-midi	Langonnet	Gourin	Gourin	Le Croisty	Saint-Tugdual

- Agent A - Solène SIMON, semaines **paires**

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	Roudouallec	Gourin	Gourin	Lignol	Locmalo
Après-midi	Le Saint	Gourin	Gourin	Persquen	Langoëlan

- Agent B – Claudine LE CORRE, semaines **impaires**

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	Le Faouët	Berné	Lanvénégen	Non affecté	Le Faouët
Après-midi	Le Faouët	Meslan	Guiscriff	Non affecté	Le Faouët

- Agent B - Claudine LE CORRE, semaines **paires**

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	Le Faouët	Kernascléden	Priziac	Non affecté	Le Faouët
Après-midi	Le Faouët	Saint-Caradec-Trégome	Non affecté	Non affecté	Le Faouët

Pour vous protéger des arnaques, avant de dire oui, adoptez les bons reflexes

Comment les particuliers peuvent-ils se prémunir ?

- **Avant de dire oui... rappelez-vous qu'un service public ne démarche jamais**
- **Avant de dire oui... prenez le temps de réfléchir.** Ne pas céder à la pression commerciale : **ne rien signer, ni payer le jour même.**
- Le démarchage téléphonique dans le domaine de la rénovation énergétique est strictement interdit par la loi.
- **Ne pas donner vos informations personnelles** (*ni laisser prendre en photo*) : avis d'imposition, carte d'identité, taxe foncière, RIB, mandat SEPA, coordonnées bancaires, ce sont des documents personnels à ne pas mettre entre toutes les mains.
- En cas de signature lors d'un démarchage téléphonique ou à domicile, la personne bénéficie d'un **délai de rétractation de 14 jours, à partir du moment où le matériel arrive à domicile.**
- **Et surtout, avant de dire oui, demandez toujours un autre avis. Et les conseillers France Renov' sont là pour ça : pour vous aider à faire les bons choix et éviter les pièges.**

Pour cela, vous pouvez appeler l'ALECOB au 02.98.99.27.80 du lundi au vendredi de 9 h à 12h et de 13 h 30 à 17 h ou par mail : contact@alecob.org. Vous avez également la possibilité de rencontrer un conseiller dans les locaux de l'ALECOB situés 10, boulevard Jean Moulin à Carhaix (*sur rendez-vous*) ou lors d'une des 8 permanences décentralisées sur le pays du COB.

Toutes les informations sur le site : <https://alecob.jimdofree.com/>



◎ OFFICE DE TOURISME DU PAYS DU ROI MORVAN

Le nouveau site internet de l'Office de Tourisme du Pays du roi Morvan : votre nouveau compagnon pour vos loisirs et votre quotidien.

Le tout nouveau site internet de l'Office de Tourisme du Pays du Roi Morvan, accessible à l'adresse www.tourismepaysroimorvan.com, se veut bien plus qu'un simple outil d'information : il est conçu pour être le partenaire quotidien des habitants. Avec une navigation fluide et intuitive, le site devient un véritable guide, à la fois pratique et inspirant, pour profiter pleinement de la vie locale.

Un site pensé pour les habitants

Le nouveau site internet a été pensé avant tout pour vous, habitants du Pays du Roi Morvan. Il vous offre un accès rapide et simplifié à toutes les informations locales qui rythment votre quotidien.

Que vous soyez à la recherche d'un bon restaurant, d'une activité à faire en famille, ou d'un événement à ne pas manquer, le site est conçu pour vous faciliter la vie.

Une fenêtre sur le patrimoine local

Au-delà des informations pratiques, le site vous invite également à (re)découvrir le patrimoine et les trésors cachés de notre territoire. Avec des rubriques mettant en valeur les ambassadeurs locaux et des suggestions originales pour explorer le Pays du Roi Morvan, il devient une vraie source d'inspiration pour vos sorties et loisirs. La rubrique "Étonnez-moi !" vous propose des idées de visites insolites pour égayer vos week-ends et découvrir des lieux méconnus.

Un espace dédié aux professionnels

Les acteurs économiques locaux ne sont pas oubliés. Grâce à l'« Espace Pro », les professionnels bénéficient d'outils dédiés à leur activité... Cet espace leur permet de d'obtenir des données touristiques, de promouvoir leurs offres et de recevoir des conseils pour développer leur activité.

Bienvenue dans une nouvelle ère de la découverte locale

Le site ne se contente pas de vous informer : il vous inspire, il vous guide, il vous accompagne dans votre quotidien, pour que chaque jour dans le Pays du roi Morvan soit l'occasion de vivre de nouvelles expériences.

Le site de l'Office de Tourisme du Pays du roi Morvan est désormais votre compagnon de tous les jours. À chaque clic, il vous rapproche un peu plus de ce qui fait la beauté de notre région. Profitez-en pleinement, il est fait pour vous !



MAIRIE

5, rue de Brissac 56540 KERNASCLÉDEN

☎ : 02.97.51.61.16

Adresse internet : www.kernascleden.bzh
courriel : mairie.kernascleden@wanadoo.fr

Horaires : lundi et mardi : 9 h 15 à 12 h 15 - 13 h 15 à 17 h 30
mercredi : 9 h à 13 h 15
jeudi : 9 h 15 à 12 h 15
vendredi : 9 h 15 à 12 h 15 – 13 h 30 à 18 h 30
fermé au public l'après-midi
ou sur rendez-vous avec le maire



Pour le prochain bulletin, les associations et nouvelles entreprises installées sur la commune peuvent nous contacter et donner des informations concernant leur activité.